

### ÉDITO

Alors que l'économie mondiale sort peu à peu du mauvais pas dans lequel elle se trouvait, que certains secteurs européens commencent à « repartir », le secteur de la construction bois en France reste, surtout comparé à d'autres matériaux, plutôt en progression. Peu à peu notre matériau arrive à mettre en valeur ses caractéristiques techniques ou environnementales, et s'installe durablement dans notre paysage économique. Les actions collectives, directement pilotées par les menuisiers, permettent ces mises en évidence, elles permettent également de démontrer que notre matériau répond aux différentes exigences réglementaires, que ce soit pour la thermique, la réaction au feu ou les aspects sanitaires dans le bâtiment.

**Frédéric WIELEZYNSKI**

Chargé de Profession Menuiserie

Tél. : 05 56 43 64 37 - Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)

### Le programme des actions collectives

Comme vous le savez maintenant depuis un peu plus d'un an, chaque année verra la mise en place d'un certain nombre d'actions dites « collectives » car financées par des taxes prélevées au niveau de l'ensemble des membres des professions Menuiserie, Panneaux, Charpente et Parquets. Ces actions collectives sont proposées par les professions et/ou par FCBA puis soumises au CODIFAB qui les retient ou non pour le programme de l'année concernée.

Ces actions traitent de sujets suffisamment généraux pour pouvoir bénéficier à l'ensemble des professions mais suffisamment précis pour pouvoir réellement faire progresser chaque profession sur les problèmes qui sont les siens.

Ainsi pour le secteur de la menuiserie, pour 2010, le programme validé par le CODIFAB au premier trimestre de cette année comprend 9 sujets dont notamment :

- PIBOLEO : mise au point de solution de traitement des bois par oléothermie
- Durnatmenext : qualification de la durabilité naturelle de 4 nouvelles essences de bois en utilisation extérieure
- Profilés isolants : processus de qualifi-

cation de profilés (lamellés en bois et composites) pour une utilisation en menuiserie extérieure

- Perméabilité des finitions : caractérisation de la perméabilité des finitions appliquées sur le bois en menuiserie extérieure en fonction de l'application, du vieillissement, des essences utilisées
- ENTFIN : formaliser dans un document facilement diffusable les règles de base de l'entretien des finitions sur support bois
- ACV Bois tropicaux : mise en forme de l'analyse du cycle de vie des menuiseries en bois tropical
- Normalisation Menuiserie : participer et orienter les travaux de normalisation français et européens concernant les menuiseries
- Normalisation autres secteurs : participer et orienter les travaux de plusieurs secteurs impactant directement la menuiserie ( finition, préservation, environnement, collage, ...)

Le détail de ces actions est disponible auprès du chargé de profession menuiserie sous forme de fiches de synthèse rappelant contexte, objectifs et phase de réalisation.

**Contact FCBA :** Frédéric WIELEZYNSKI

Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)

### Étiquetage sanitaire des produits de construction

Le sujet (dont les principaux aspects sont rappelés ci-dessous) fera l'objet d'une présentation détaillée lors de notre prochaine commission professionnelle afin que la profession puisse déterminer sa position et les mesures à mettre en œuvre pour traiter de ce sujet.

Projet de loi d'orientation et de programmation du Grenelle de l'Environnement – Article 35 : En ce qui concerne l'air intérieur, il est prévu de soumettre les produits de construction et d'ameublement

ainsi que les revêtements muraux et de sol, les peintures et vernis, et l'ensemble des produits ayant pour objet ou pour effet d'émettre des substances dans l'air ambiant à un **étiquetage obligatoire à partir du 1er janvier 2012**, notamment sur leurs émissions et contenus en polluants volatils, et d'interdire dans ces produits les substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 et 2 (CMR 1 et CMR 2) au sens de la réglementation européenne

**Contact FCBA :** Christophe YRIEIX

Mél : [christophe.yrieix@fcba.fr](mailto:christophe.yrieix@fcba.fr)

## Les certificats d'économie d'énergie

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) ont été créés par la loi de programme de juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française. Ils représentent un moyen d'incitation extrêmement puissant permettant de mesurer et garantir que les fournisseurs d'énergie en France réaliseront ou permettront de réaliser des économies d'énergie.

Grace à ces CEE, touchant de nombreux matériels de production d'énergie ou produits de construction, dont les fenêtres et portes fenêtrées (fiches d'opération standardisée BAR EN 04 et BAT EN 04 publiées par le Ministère de l'Energie et du Développement Durable) les fournisseurs d'énergie en général préconisent l'emploi de certaines menuiseries (voir critères d'at-

tribution ci-dessous) dans les opérations de construction.

La forme actuelle de ces Fiches « Fenêtre ou Porte Fenêtre » ne faisait jusque là pas mention de la Marque NF fenêtre bois comme critère d'attribution (mais uniquement NF CSTBat, inapplicable aux fenêtres bois !).

Après plusieurs contacts avec le ministère et l'envoi d'un courrier demandant modification de ces fiches, il s'avère que le projet d'arrêté devant être publié au JOUE d'avril 2010 comportera les fiches BAR et BAT EN 04 modifiées (parmi 45 autres ...) et la mention à notre marque de qualité, ce qui permettra, notamment à EDF, de préconiser l'emploi de fenêtres bois NF.

**Contact FCBA :**  
Frédéric WIELEZYNSKI  
Mél : [frederic.wielezynski@fcba.fr](mailto:frederic.wielezynski@fcba.fr)

## Lambdamètre et mesures thermiques

Dans le contexte actuel plus que jamais tourné vers les économies d'énergie et les performances thermiques, FCBA en tant que centre technique du secteur du bois se doit de développer des actions permettant aux professions avec lesquelles il travaille de traiter ce sujet.

L'achat en 2009 d'un lambdamètre s'inscrit dans cette démarche. Cet appareil désormais totalement opérationnel permet de mesurer conformément à la norme NF EN 12667 la valeur du Lambda ( $\lambda$ ) des matériaux de construction. Il permet ainsi aux fabricants d'exprimer, valider, explorer de manière simple et rapide les performances

thermiques de produits innovants et/ou performants.

Les échantillons testés restent par leur taille (600mm\*600mm) et leur nombre (de 1 à 10 par type de matériaux) compatibles avec les capacités de l'ensemble des fabricants concernés.

**Contact FCBA :**  
Didier FILLIT  
Mél : [didier.fillit@fcba.fr](mailto:didier.fillit@fcba.fr)



## Agenda

### La prochaine commission Menuiserie

aura lieu le **13 octobre 2010** à 9 h 30 à FCBA Paris.

### 11è Carrefour International du bois

se tiendra du **2 au 4 juin 2010** à Nantes. Le grand rendez-vous des professionnels du bois  
Plus d'informations sur : <http://www.timbershow.com/>

### Colloque « Prescrire le bois dans les bâtiments de demain »

Le CSTB et FCBA organisent un colloque consacré au bois dans la construction, **mardi 29 juin** prochain à l'Institut Océanographique à Paris. Cette journée s'inscrit dans le cadre de **SYNERBOIS**, entité créée pour développer des actions communes avec le CSTB. Plus d'informations sur : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

### Salon Maison Bois

du 15 au 18 octobre 2010 au Parc des expositions d'Angers.  
<http://www.salon-maison-bois.com/visiter/conferences/>  
<http://salons.groupemoniteur.fr/>

## A noter

### FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est désormais consultable en ligne sur un site dédié : [www.fcba.info](http://www.fcba.info)

Ce site vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée.

Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.

### Consultation des brèves

Nous vous invitons à aller consulter les dernières brèves Parquet lambris mais aussi celles des professions Adjuvants, Panneaux, Menuiserie, Charpente Ossature, Durabilité et Préservation sur notre site Internet : [www.fcba.fr/industries/brevessibc.php](http://www.fcba.fr/industries/brevessibc.php)



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

### Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)